



Ces programmes de fertilisation sont basés sur les règles de calcul publiées par le COMIFER.
 Il convient avant de les mettre en œuvre de s'assurer de leur conformité avec les contraintes spécifiques pouvant être imposées par la réglementation au niveau local.
 Les préconisations ci-dessus ne sont données qu'à titre indicatif, les doses, les produits et les stades doivent être adaptés aux conditions de la parcelle et de l'année.

 application foliaire  application au sol